

Colloque organisé par la DIESS:
« Financer l'économie sociale et solidaire : nouveaux outils, nouvelles opportunités »
Bercy, 23/11/2016

INAUGURATION PAR LA SECRETAIRE D'ETAT AU COMMERCE, A L'ARTISANAT, A LA CONSOMMATION ET A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRES, Martine PINVILLE

Quelques enjeux cités :

- Le gouvernement a mis en place différents dispositifs pour diriger les investisseurs publics et privés vers l'économie sociale et solidaire (Loi ESS, PIA ESS, bpifrance etc).
- Le gouvernement poursuit son engagement pour intégrer l'ESS dans le paysage des investisseurs : rapport AMF, élargissement du *crowdequity*, assouplissement de l'investissement de l'épargne solidaire, etc.
- Reconnaissance du concept d'investissement social avec l'expérimentation des contrats à impact social.

CLOTURE PAR LA DIRECTRICE GENERALE DU TRESOR, Odile RENAUD-BASSO

Un modèle d'entreprendre alliant utilité sociale et performance économique

- **Le poids croissant de l'ESS en fait une priorité au sein de la DG Trésor :** un enjeu économique et social, qui apporte des solutions innovantes et durables à un certain nombre de défis européens.
- **La pleine mobilisation de la DG du Trésor et de la DIESS pour mettre en place des instruments financiers adaptés aux spécificités de l'ESS :** identification des entreprises et traçabilité des financements, agrément ESUS, Contrats à impact social, LDDS, fonds d'investissement pilotés par les opérateurs CDC et Bpifrance, PIA, etc.

CLOTURE DE LA PLENIERE DE LA MATINEE PAR LA DIRECTRICE DES INVESTISSEMENTS ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU GROUPE CDC, Gabrielle GAUTHEY

- **L'ESS comme un « éclaircur des transformations de la société »** et des réponses à apporter aux défis sociaux.
- **Le changement d'échelle est un projet collectif :** réjouissant de voir se côtoyer des entrepreneurs, des banquiers et des financeurs solidaires.
- **Capacité continue d'innover de l'ESS :** innovation sociale, environnement, tourisme, mobilité, etc.
- **3 conditions face aux défis actuels :** l'accompagnement, l'innovation permanente et la mesure d'impact.

VIDEO DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE France, François VILLEROY DE GALHAU (intégralité disponible sur le site esspace.gouv.fr)

« L'ESS est le levain dans la pâte de l'économie française. »

1/ LES ENJEUX DU FINANCEMENT DE L'ESS

Quelques besoins et défis mis issus de témoignages d'acteurs de l'ESS – La Sauvegarde du Nord / Le Mouves, La Varappe, Scopélec, Wheeliz

- Enjeu récurrent de la mise à disposition de fonds propres après la première phase d'amorçage, afin notamment de consolider l'activité via l'innovation technologique et l'investissement, d'améliorer les ratios financiers et de rassurer les interlocuteurs externes sans recourir à l'endettement.
- Enjeu de pédagogie et d'acculturation au regard du profil hétérogène des acteurs de l'ESS.

Table ronde 1 - ESS France, Crédit coopératif, Bpifrance, France Digitale, Citizen capital, Natixis solidaire/MIROVA

Diversité des besoins mais aussi des outils de financements :

- **Période propice à l'accès au crédit** (taux bas, etc.)
- **Multiplification des acteurs du financement :** CDC, Bpifrance, banques généralistes, institutions spécialisées (Crédit coopératif), plateformes d'intermédiaires, fonds d'investissement.
- **Mise en place récente de nombreux dispositifs nouveaux pour l'ESS:** Fonds impact coopératif, FISO, NOVESS...

Problématiques à résoudre :

- **Manque d'un diagnostic consolidé et actualisé de l'accès au financement des entreprises de l'ESS**
- **financement de l'innovation pour une TPE/PME:** exigences de rendement élevées, parfois éloignées des profils.

- **financement des investissements:** besoin d'un historique, de comptes équilibrés, d'accès aux garanties.
- **Tirer toutes les potentialités d'une véritable « économie du don », très dynamique en France.**
- **Besoin accru de Fonds Propres pour une ESS à haute intensité capitaliste et confronté à la concurrence du lucratif:** transition énergétique, médico-social...
- Nécessité de couvrir l'ensemble de la palette des acteurs de l'économie sociale ; besoin sous-jacent d'une **culture de la performance**; émergence toutefois d'une nouvelle génération, parfois plus apte à passer d'un univers à l'autre, et d'un **nouvel entrepreneuriat social**.
- **Acculturation pour plus de visibilité :** La demande citoyenne est très forte pour un nouveau modèle, doté de plus de sens et riche en emplois.

Premier bilan de la matinée par des grands témoins (Claude ALPHANDERY, Christophe CHEVALIER)

- L'attractivité auprès des épargnants exige à la fois la fiabilité économique pour les investisseurs et l'intégration de sens pour les entrepreneurs
- Nécessaire intégration ab initio du coût de l'accompagnement d'un projet
- Pour certains, besoin d'investisseurs spécialisés qui soient des acteurs à part entière de l'ESS.

2/ DES FINANCEMENTS BANCAIRES DE PROXIMITE ?

Table ronde 2 - France active, Vice-président ESS Bourgogne Franche-Comté, Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, BNP Paribas, Impact partenaires, Hello Asso

Nécessité d'un financement de proximité :

- **Deux outils indispensables au financement de proximité :** la garantie bancaire (financée par l'Etat avec le fond de cohésion social, géré par la CDC) et l'épargne solidaire. Rappeler aux entreprises de l'ESS, y compris associations, qu'elles ont accès aux financements de droit commun.
- **Double accessibilité aux financements :** accessibilité relationnelle (pousser les chargés d'affaire bancaires à encourager leurs clients à se faire accompagner et casser des barrières quand on parle de haut de bilan) et accessibilité géographique (notamment dans le monde rural).
- **Mettre en place des écosystèmes par coopération entre les acteurs** (collectivités territoriales de tous niveaux, acteurs du financement, de l'émergence, de l'accompagnement) et donner de la lisibilité aux dispositifs.

Liens entre innovation technologique et innovation sociale :

- **Nécessité de dialogue entre les écosystèmes :** ESS et French Tech.

Recherche d'une complémentarité entre numérique et proximité :

- **Juste équilibre entre le digital (crowdfunding) et l'importance du terrain** (réseau d'experts sur l'ensemble du territoire, formation parallèle, etc.).

Essor de l'entrepreneuriat social :

- Un modèle économique hybride en plein essor (cf notamment BNP Paribas).
- Adapter la grille de lecture et d'évaluation des projets, de la situation financière et des business plan des entreprises de l'ESS par rapport aux entreprises classiques.
- La mise en place de chargés d'affaire ESS et de partenariats avec les financeurs de l'ESS favorise l'acculturation.

3/ DES FONDS PROPRES POUR FINANCER LE CHANGEMENT D'ECHELLE ?

Quelques enjeux identifiés par les témoignages d'acteurs de l'ESS – Conciergerie solidaire, V@si

- Difficultés pour savoir comment structurer le financement de son entreprise.
- Difficultés de se rapprocher d'investisseurs pour l'accompagnement dans le changement d'échelle.

Table ronde 3 - Fondation Crédit Coopératif, Esfin Gestion, CDC, SIFA, Daphni, Comptoir de l'innovation

Financer l'innovation sociale :

- **Pour les associations :** l'Etat doit laisser le secteur associatif faire des excédents pour qu'il finance ses innovations sociales. En contrepartie, le secteur doit comprendre qu'il est normal de verser aux investisseurs une rémunération

de quasi fonds propres. Les CIS ne doivent pas se substituer aux subventions publiques mais financer l'innovation sociale.

- **Pour les entrepreneurs** : problème pour financer le 'early stage', malgré une amélioration avec les incubateurs de projet. Deux pistes : le *crowdfunding* pour financer la phase d'amorçage et l'implication des Fondations.
- **Nouveaux outils** : lancement de NOVESS, pour l'accélération et le changement d'échelle.
- **Prise en compte par le capital-risque de l'impact social et d'une vision à long terme** : France Digitale a montré via son baromètre de performance économique et sociale que dans le capital risque on pouvait prendre en compte des indicateurs autres que court terme et performance financière. L'ESS doit développer des indicateurs simples de son impact social.

Connaissance de l'écosystème ESS pour les financeurs/entrepreneurs :

- **Travailler avec les partenaires en bonne intelligence** : combiner rentabilité modérée et valeurs sociales.
- **Mise en place par la CDC d'une plateforme pour accompagner les entrepreneurs financés.**
- **Améliorer dans les cursus scolaires et universitaires la formation aux modalités juridiques et spécificités propres à l'ESS.**

Place de la France en Europe :

- **Ambition de se développer à l'international peu présente** et besoin d'acculturation.
- **Mise en place d'un « ADN ESS européen »** : construire des champions internationaux fidèles à nos valeurs.

SYNTHESE ET PLAN D'ACTION – Déléguée interministérielle à l'ESS Odile Kirchner

PRINCIPAUX ENJEUX :

- **SYNERGIE ENTRE ACTEURS** : Les outils de financement existent (sauf sur l'amorçage) et de l'argent est prêt à s'investir. Il reste maintenant à améliorer la « mise en relation qualifiée » entre investisseurs - financeurs et entreprises de l'ESS. Besoin d'un travail en réseau des différents acteurs (accompagnement, financement, incubateurs...), de développer des partenariats et de la coopération sur le terrain : construire des écosystèmes locaux. Faire également interagir le monde de l'ESS avec celui de la French Tech, améliorer la reconnaissance de l'innovation sociale, à l'instar de l'innovation technologique ;
- **ACCULTURATION**: La compréhension mutuelle entre l'ensemble des acteurs reste perfectible (monde associatif, établissements de crédit notamment): efficacité de la mise en place de référents ESS dans les réseaux bancaires ;
- **EVALUATION** : L'ESS est maintenant reconnue, il faut amplifier sa capacité à innover et à évaluer son impact social et, partant, favoriser une meilleure prise de risques des financeurs et investisseurs.

PISTES DE PLAN D'ACTION :

- **Suivi et traçabilité**
 1. Dresser un panorama global des financements reçus par l'ESS, privés et publics.
 2. Lancer un groupe de travail (CSESS, ESS France, CRESS) en application de l'article 17 de la loi ESS pour construire, en relation avec la DG Trésor, la Banque de France, Bpifrance..., un suivi régulier de l'accès au financement des entreprises ESS comme il en existe pour les TPE/PME.
 3. Accompagner l'AMF qui souhaite introduire une dimension ISR, investissement impact et ESS dans son rapport annuel.
- **Adéquation des outils de financement**
 4. Réfléchir aux modalités d'accompagnement de l'amorçage des entreprises de l'ESS, maillon manquant aujourd'hui.
 5. Améliorer l'accès des entreprises de l'ESS à la garantie, notamment pour le développement d'activités dans les quartiers prioritaires de la ville.
 6. Face au besoin d'augmentation des fonds propres, réfléchir à l'amélioration de la liquidité des titres participatifs et associatifs pour favoriser leurs émissions.
 7. Examiner les dispositifs possibles de soutien public à l'innovation sociale (de type crédit d'impôt)
 8. Initier une réflexion sur l'économie du don.
- **Méthodes et pratiques : accompagnement et évaluation**
 9. Améliorer la prise en compte de l'accompagnement avant et après l'investissement en fonds propres et tenir compte de son coût et de l'ingénierie des projets dans les financements apportés, y compris les financements publics.
 10. Améliorer la capacité de l'ESS à évaluer l'impact social et diffuser ces pratiques ; travail sur la méthodologie avec les différents acteurs impliqués. Réfléchir notamment à l'organisation d'un colloque sur ce sujet.

ANNEXE – TEMOIGNAGES D'ACTEURS DE L'ESS

- **La Sauvegarde du Nord / Mouves** : les acteurs de l'ESS sont hétérogènes, au regard des statuts, des modèles économiques, etc. Il y a donc l'enjeu du travail de pédagogie et d'acculturation à faire au niveau des investisseurs et des acteurs de l'ESS pour faciliter la mise à disposition de fonds propres au niveau du développement de l'entreprise.
- **La Varappe** : entreprise d'insertion qui a d'abord souhaité écrire une feuille de route pour expliquer aux financeurs les nécessités de son développement. Une levée de fonds de 5 millions d'euros entre 2008-2015 a par la suite été opérée pour consolider ses activités via l'innovation technologique et l'investissement. En termes de résultat, l'entreprise avait en 2008 un chiffre d'affaire de 4 millions pour 100 équivalents à temps plein et atteint désormais 30 millions de chiffre d'affaire pour 1000 équivalents à temps plein sur 4 régions.
- **SCOPELEC** : 10 millions d'euros de titres participatifs ont été souscrits à cette coopérative spécialisée dans la construction d'infrastructures de télécommunications pour faire face aux besoins de développement et renforcer ses fonds propres sans avoir recours à l'endettement, pour améliorer les ratios financiers et pour donner confiance aux différents partenaires externes.
- **Wheeliz** : SAS dans le domaine du handicap qui a débuté par une campagne de *crowdfunding* avant d'être soutenu par la bpifrance (bourses French Tech). Elle arrive à une troisième étape de levée de fonds, où des montants bien plus importants sont recherchés pour accélérer son développement en France puis à l'international.
- **Conciergerie solidaire** : entreprise d'insertion en cours de déploiement dans plusieurs villes de France. La phase de financement s'est décomposée en trois étapes : l'amorçage lors de la création de la société avec une part importante de subventions (75% du total) ; la consolidation avec un financement équilibré entre prêts bancaires et subventions ; l'essaimage avec un besoin de 200 000 euros. Pour cette dernière phase, la Conciergerie solidaire s'est tournée vers les prêts participatifs et les acteurs de l'*impact investing*. La principale difficulté pour le changement d'échelle a été de savoir comment structurer le financement, d'où l'importance de se faire conseiller par des structures comme France Active.
- **V@sy** : entreprise innovante universitaire dont l'objectif est de lutter contre la pandémie d'inactivité physique. Il lui a fallu trois ans pour développer un modèle économique viable. Pour accéder à un financement, l'entreprise innovante s'est vite aperçue qu'il lui manquait une capacité de financement avec un manque de fonds propres. Elle s'est rapprochée d'investisseurs pour faire une levée de fonds, ce qui lui a permis d'aborder des projets européens et de décrocher un FEDER et un Eurostar. Aujourd'hui, après 4 ans d'activités, V@sy est une entreprise comptant 16 CDI dont 4 docteurs et 10 ingénieurs et qui dépasse le million d'euros en chiffre d'affaire.